

Informations municipales trimestrielles
Juin/Juillet/Août 2012

WITTENHEIM

Besoin d'infos?
www.wittenheim.fr



Dossier Budget 2012

**Sécurité : des partenaires prévention
au service de Wittenheim**



n° 76

État Civil

de Février 2012 à Avril 2012

NAISSANCES

FÉVRIER 2012

Antoine, Roland LONSKI
Matyssia, Mia MICHOLET
Alexandre, Jean-Claude ALLGEYER
Louna OUMIANA

AVRIL 2012

Ziad, Mahmoud, Yousef RASLAN
Issa CHAALI
Mathis, Didier, Gilbert WILK
Maeline DILLENSCHNEIDER
Lauriane, Allison RIBEIRO
Lyna PÉQUIGNOT
Aurélien LOPEZ
Émy LUANGRAJ
Samuel CACHERA BUSSON
Ambre, Lina, Isabelle
SOUCCAMANIEN

MARIAGES

FÉVRIER 2012

Miled BELKHODJA et Besma M'RAH
Iliesse SABHI et Cynthia, Laurena,
Jeanne SMYKLA

AVRIL 2012

Timéo, Alain, Arnaud FISCHER
Clément, Fernand, Philippe DIETRICH
Victoria, Denise, Gilbert SERVEAUX
Farah TOUTAOUI
Timéo KNECHT

DECES

FÉVRIER 2012

Anne ECKERT née GRZYMSKI 91 ans
Lucie Germaine WILHELM
née BILLOT 90 ans

AVRIL 2012

Melitta, Aurore POZZAN
née BRUMPT 73 ans
Henri Lucien STACKLER 86 ans
Marie LE FLOCH née SALM 87 ans
Marie Elise BOETSCH
née JAPPERT 93 ans
Nathalie Claudine SCHARTNER 44 ans
Alfred André HEINRICH 87 ans
Marie-France Jeannine SZAREK
née L'HARIDON 64 ans
Kavivanane SIVA 49 ans
Josephine BUCH née WACIAK 84 ans
Hyacinthe STYLA 79 ans

MARS 2012

Francisco CARRILLO 85 ans
René Michel SAUTOBIN 62 ans
Giovanni COLOMBO 45 ans
Raymond Eugène Jean
MOUZET 77 ans
Gérard Joseph Emile
LUTTENAUER 74 ans
Otto KLEMENS 84 ans
Hélène Anne MULLER

née BENDELEN 86 ans
André Marcel FLOUCHI
78 ans
Augustine GOETZ
née JAMM 88 ans

Edmond Jean KIRBACH
68 ans
Phim LUANGRAJ née
KHAMPHANH 78 ans
Jules, Charles TOUSSAINT
70 ans
Léon BADER 78 ans
Marcel KAUFFMANN
77 ans

Eric, Henri
STIERLE-DOBLER 70 ans
Marie Thérèse WOPPERT
née HEITZ 81 ans
François Manuel
OJEDA 85 ans
Georgette, Huguette,
Antoinette OBRIST
née RODRIGUEZ 67 ans
François, Serge
FRITSCH 84 ans
Antonia CANO
née MARQUEZ 85 ans
Mohamed AIRAOU 75 ans



La Rubrique Alsacienne de Rose

Diplôme, travail et vacances Diplom, Arwet un Fériä

Endlich esch des Schueljohr oumä ,
sesch net einfach gsé das Johr , met
viel Stress un Leischtung fer à Diplom
s'bikommä .
D'Examä un d'Studialä sen abg'schlossä
Wenn mä awer richtig noh dankt esch's
doch bleed
den s'ganza Johr ochst'mä fer à klei
Stecklä Papier
wu am End en à Schubladä kummt
Erfinh , wenn m'r Arwet süächt isch's
emer besser wenn m'r à Diplom hat.
Awer ech glaub mer wärä mangmol
besser d'ra met mä praktischä Hand-
wark.
Sescher , em à Beck oder em à Gärägist
fällt s'niä an Arwet.
Awer vorhär Koumä d'Fériä , andrā Luft



février dernier à l'âge de 79 ans. Le père Hyacinthe STYLA
avait participé en tant que servant de messe à l'ordination
de Karol WOJTYLA, le Pape Jean Paul II, en 1946.
Lors de ses funérailles, Antoine HOMÉ a souligné sa grande
culture ainsi que son attachement à la communauté
d'origine polonaise de Wittenheim.

Thés dansants

Le premier mardi de chaque mois,
à l'Espace Léo Lagrange de 14h30
à 18h retrouvez l'Orchestre de
Lucien WILLIG et la tombola.

Les prochaines dates :
**Le mardi 4 septembre, le mardi
2 octobre, le mardi 6 novembre et
le mardi 4 décembre 2012**



Les habitants de
Wittenheim n'ayant
pas de moyen
de locomotion
peuvent se faire
transporter par
le minibus de la
Mairie.

Renseignements au 03 89 52 85 10

Sommaire

- 2 Etat civil – Infos
La rubrique Alsacienne de Rose
- 3 Sommaire
- 4 Editorial du Maire
- 5 Sport / Culture
- 6-7 Dossier Budget 2012
- 8-9 Sécurité
- 10 Environnement
- 11 Histoire
- 12 Association
- 13 Infos
- 14 Retour en images
- 15 Tribune libre

Côté Pratique

- Police 17
- Commissariat de Police 03 89 62 51 00
- Pompiers 18
- Centre de Secours de Wittenheim 03 89 52 70 66
- SAMU 15
- Ambulances de Wittenheim 03 89 50 88 88
- EDF 03 89 57 24 34 / 0810 333 068
- GDF 03 89 57 27 28 / 0810 433 068
- Agence Commerciale France Télécom 1014
- Cinéma municipal Gérard Philippe 08 92 68 03 70
- Multi-accueil Halte Garderie 03 89 62 09 88
- Bibliothèque Municipale 03 89 57 18 36
- Espace Multimédia 03 89 57 45 11
- Ecole de Musique Municipale 03 89 53 14 03
- La Poste 03 89 57 02 90
- Mulhouse Alsace Agglomération 03 89 33 79 79
- Semaphore « antenne Wittenheim » 03 89 62 51 20

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 18h

Tél. 03 89 52 85 10 - Fax : 03 89 52 85 11
Place des Malgré-Nous - BP 29 - 68272 Wittenheim Cedex
www.wittenheim.fr



Directrice de la publication : Francis Knecht-Walker
Directrice de la rédaction : Catherine Pery
Conception & impression : Am'serson Wittenheim
Bulletin tiré à 7400 exemplaires

Éditorial



Chères Wittenheimaises, chers Wittenheimois,

En ce mois de juin et après une période électorale dense pour notre pays, je tiens tout d'abord à féliciter notre nouveau Président de la République, Monsieur François Hollande.

La vie municipale des ces derniers mois a été, comme à l'accoutumée à la sortie de l'hiver, riche en projets et en manifestations. En effet, vous avez été nombreuses et nombreux à participer à la troisième édition du Witt'O Bio festival, fête du sport, des associations et du bio qui s'est déroulée les 2 et 3 juin sur notre commune. Cette manifestation a remporté un franc succès grâce à l'implication de tous et je tiens à saluer le travail des associations, des élus, et des services de la Ville.

Toutes ces manifestations sont possibles grâce à la bonne gestion du budget de la Ville au sujet duquel vous trouverez un dossier explicatif complet dans ces pages. En effet, cette année encore, c'est un budget équilibré et sain que l'ensemble du Conseil Municipal a voté lors de sa séance du 26 mars dernier. Vous y trouverez également les grands projets structurants qui seront réalisés pour le bien-être de nos concitoyens.

La Ville proposera encore de nombreux temps festifs cet été, comme le traditionnel feu d'artifice et son bal du 14 juillet, ainsi que, le 21 juin prochain, la fête de la musique sur le thème des îles : vous en trouverez le programme complet dans le présent Bulletin. Un formidable choix musical sera proposé au centre-ville où je vous donne rendez-vous.

Je tiens également à remercier très chaleureusement les partenaires de la Ville qui sont au service la population Wittenheimoise : je veux parler des femmes et des hommes qui s'impliquent tous les jours pour le bien-être et la sécurité de nos concitoyens : ceux qui travaillent au commissariat de police, au centre d'intervention et de secours et aux Brigades vertes. Un dossier leur est consacré dans ces pages.

Je vous souhaite à tous et à toutes un excellent été.

VOTRE MAIRE

ANTOINE HOMÉ
lemaire@wittenheim.fr



Cérémonie commémorative de dépose de gerbe à la mémoire de Roger Zimmermann et Paul Zwingselstein, Wittenheim le 1^{er} mai 2012.

Lauréats sportifs et culturels 2011 : un très bon cru !



Le palmarès Sportif :

Trophée Or individuel :
Valentin CANDAN (catégorie minime)
VELO CLUB WITTENHEIM

Trophée Argent Collectif :

Equipe BIM GAM CRITERIUM
Laurent KOLBERT - Marco CELI
Louis SCHWINDENHAMMER
Lucas PALERMO

Trophée Bronze Collectif :

Equipe Seniors féminines
US WITTENHEIM/ENSISHEIM HANDBALL
Section sport-étude Basketball benjamin
UNSS COLLEGE MARCEL PAGNOL

Le palmarès Culturel :

Trophée Or : Nathan OLFF
pour sa composition « Au fil du vent »

Trophée Argent : Philippe SCIGLIANO
pour ses sculptures en métal et ses peintures

Trophée Bronze : Les élèves de l'École Municipale de Musique pour leur prestation lors de la Fête de la Musique 2011

Focus sur un pilier du monde associatif : Gérard GRUNEWALD : Président du Vélo Club Sainte-Barbe



Gérard Grunewald au côté de Monsieur le Maire recevant la médaille d'or lors de la cérémonie des Lauréats sportifs et culturels

Les manifestations 2012

Deux manifestations importantes, cette année, pour le Vélo Club Sainte-Barbe :

- Le Tour de Canton qui a eu lieu en mars
- Le Cyclo-cross qui se passera cette année sur le site Oxlane Village de Décatillon et dont Gérard GRUNEWALD nous a donné la date en exclusivité : le 7 octobre 2012.

Le PLU : Réfléchir ensemble au développement de notre ville !

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Wittenheim a été approuvé en Conseil Municipal le 15 janvier 2007, et a fait l'objet d'une modification et d'une révision simplifiée approuvées respectivement le 9 février 2009 et le 20 juin 2009.

Vers un nouveau PLU

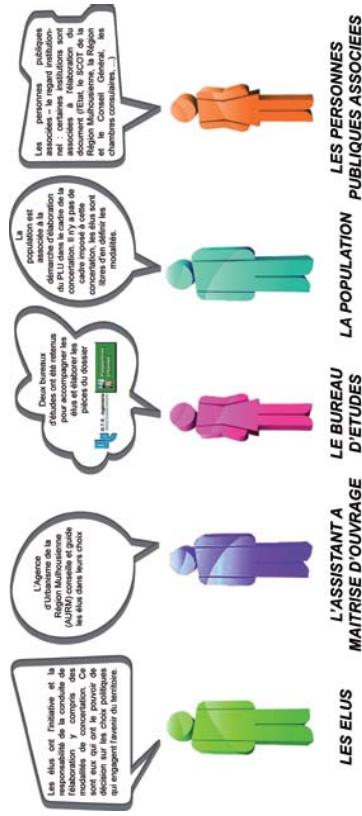
Une étude de structuration du territoire communal a été réalisée en 2009 et 2010 proposant un schéma global en matière d'aménagement urbain, de déplacements et d'environnement, correspondant au projet de développement de la commune à long terme.

Des perspectives à moyen terme, destinées à faire évoluer la structure et l'image de Wittenheim vers une ville durable ont été dégagées de ces réflexions. Les orientations et les règles du PLU actuellement en vigueur n'apparaissent pas en cohérence avec ces nouveaux choix, c'est pourquoi une révision du Plan Local d'Urbanisme a été engagée pour répondre aux objectifs suivants :

- redéfinir les potentiels de développement urbain qui ne correspondent plus aux besoins actuels ;
- protéger et pérenniser la vocation agricole de la majeure partie du Mittelfeld ;
- structurer l'urbanisation future de la ZAC des Bosquets du Roy autour d'un espace agricole ;
- développer les services commerciaux dans le tissu résidentiel ;
- privilégier la réutilisation des friches existantes et des bâtiments vacants ;
- ne plus créer de nouvelles surfaces dévolues au commerce en zone d'activités ;
- optimiser les systèmes de mobilité et organiser la structure urbaine sur la base d'un réseau de liaisons douces ;
- préserver les principaux éléments naturels et les corridors écologiques.

Cette révision permettra en outre de tenir compte des orientations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Région Mulhousienne et du Programme Local de l'Habitat.

Qui sont les acteurs du PLU ?



Quelles sont les problématiques abordées dans un PLU ?

L'élaboration d'un PLU amène les élus à aborder diverses questions : Quels éléments forgent l'identité de la Ville ?

- Quelles sont ses spécificités ?
- Comment habite-t-on le territoire ?
- Comment s'y déplace-t-on ? Où travaillent les habitants ?
- Quels types d'activités économiques y sont développées ?
- Quel est le patrimoine bâti ou naturel valorisable ?
- Comment préserver et valoriser l'activité agricole ?
- Quels sont les risques et les nuisances ? Quelle évolution démographique connaît la ville ?...

Les élus sont amenés à se positionner sur l'évolution de la Ville par rapport à ces thématiques.

De quoi se composera le futur PLU ?

DOCUMENT EXPLICATIF	DOCUMENT PROJET	DOCUMENT REGLEMENTAIRE	DOCUMENT INFORMATIF
Le rapport de présentation comprend un diagnostic détaillé du territoire permettant d'identifier les enjeux, d'expliquer les choix effectués et d'évaluer les incidences sur l'environnement.	Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) exprime le projet général de la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme ; il répond aux enjeux du territoire identifiés dans le diagnostic.	La traduction réglementaire du projet s'effectue grâce à 3 outils complémentaires : • le plan de zonage • le règlement particulier de zone, • les orientations d'aménagement et de programmation	Certain nombre d'indications ou d'informations reportées pour l'information dans le PLU comme les servitudes d'utilité publique, les réseaux d'eau potable et d'assainissement...

2012 : Maitrise des coûts et grands projets

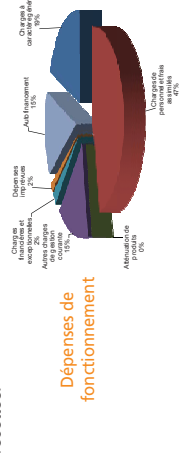
Pour l'année 2012, le Budget principal s'élève à près de 21 millions d'euros. Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Le Budget de fonctionnement

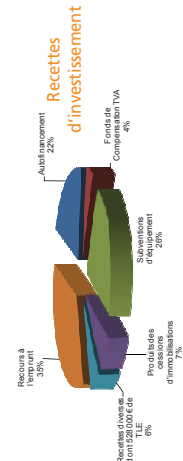
La majeure partie des recettes de la Ville de Wittenheim provient de l'impôt et des diverses taxes. Il est important de noter que les taux des impôts communaux n'augmentent pas dans notre Ville.

Une part importante est constituée des dotations de l'Etat et des subventions.

Pour maintenir une bonne santé financière, les objectifs sont : maîtriser les dépenses de fonctionnement, maintenir un autofinancement au niveau de 2011 et optimiser les recettes.

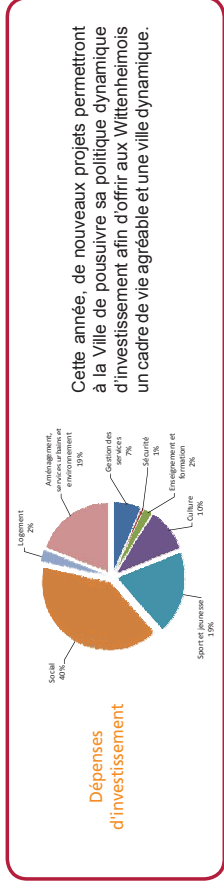


Les dépenses de fonctionnement représentent près de 14 millions d'euros et concernent la gestion courante des services de la collectivité.



Le Budget d'investissement

Nos principales recettes sont constituées d'environ 1/4 de subventions, 1/4 d'autofinancement, 1/3 d'emprunt et enfin 1/5 de recettes diverses.



Le Futur Centre Social et Familial

Création d'un nouveau Centre Social et Familial et d'un nouveau Service Jeunesse de la Ville :

Le Foyer Sainte-Marie, rue de Lattre de Tassigny, qui n'est plus aux normes actuelles sera remplacé par le Centre Social et Familial. Ce bâtiment sera plus fonctionnel et accueillera également le Service Jeunesse de la Ville afin d'être au plus près des jeunes. Ainsi, toutes les activités proposées aux enfants et aux adolescents de Wittenheim seront regroupées au même endroit. La participation de la ville pour ce projet est de 2 900 000 € pour un montant global de 5 300 000 € entre 2012-2014.



Parc de Détente Familiale :

Le parc s'étendra sur 7 hectares. Il rayonnera autour de la motte castrale et longera une partie de la rue du Bourg. Il sera composé de plusieurs espaces bien définis comme un jardin médiéval, une prairie ou encore des aires de jeux.

La première phase de travaux débutera cette année et s'achèvera au cours du dernier trimestre 2013. La volonté de l'équipe communale est de proposer aux Wittenheimois un lieu convivial où petits et grands puissent se retrouver, découvrir leur patrimoine et se sentir proches de la nature. Le montant global du projet (2012-2013) s'élèvera à 2 975 000 €.



Ecole Jules Renard avant sa réhabilitation

LES PROJETS 2012

Cette année encore, les efforts de rénovation des bâtiments de la Ville sont importants. D'une part, la Salle Pierre de Courberlin sera mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et non-voyantes ainsi qu'aux normes de lutte contre les incendies. Le Complexe se verra également doté d'un nouveau terrain synthétique de football pour un coût global de 620 000 €. D'autre part, la Ville continue la rénovation de la voirie : cette année, 887 000 € sont destinés à la réfection des rues De Lattre de Tassigny et du Millepertuis ainsi qu'à l'aménagement définitif du carrefour entre la rue d'Ensisheim et de Saint Cloud.

Création d'une Maison de la Musique :

L'école Jules Renard va être rénovée à hauteur de 615 000 € (part de la ville : 495 000 €) afin d'accueillir, à partir de l'année prochaine, plusieurs associations musicales. Divers locaux (salles de répétitions ou locaux pour entreposer du matériel) seront mis à disposition d'associations musicales wittenheimaises comme la Vogésia, la Fanfare Batterie-Avenir et la Chorale Rapsodie.

La Maison de la Solidarité :

Un ancien bâtiment commercial, rue d'Ensisheim, va être réhabilité pour un coût qui s'élève à 850 000 € (part de la ville 660 000 €). Il abritera deux associations caritatives (Les Restaurants du Coeur et Caritas) ainsi qu'une partie du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et d'autres partenaires publics ou associatifs.

Cette Maison de la Solidarité permettra de favoriser les collaborations entre les différents acteurs sociaux de la Ville et d'améliorer les conditions d'accueil et la prise en charge des personnes les plus vulnérables.

La Maison de la Solidarité

Des partenaires de prévention au service de la population Wittenheimoise

Afin de veiller à la tranquillité publique sur le territoire de la commune et assurer la sécurité des citoyens, la Ville de Wittenheim a pour partenaires privilégiés, la Police Nationale, les Sapeurs-Pompiers ainsi que les Brigades Vertes. Ces services ont notamment des missions de prévention et de proximité vis-à-vis de la population.

Le Commissariat de Police

Situé rue d'Ensheim, son effectif actuel est de 53 fonctionnaires, tous services confondus. Il œuvre 24h/24h sur la circonscription Wittenheim/Kingersheim. 365 jours par an, les policiers effectuent des missions très variées, de la prévention dans les établissements scolaires aux contrôles routiers. Ils interviennent également sur les appels Police Secours et surveillent en permanence les différents secteurs de la Ville, ainsi que les manifestations. Chaque année en lien avec les services de la Ville, le Commissariat organise les opérations « Tranquillité Vacances » et notamment « Tranquillité Séniors » pour les personnes âgées isolées. Afin de bénéficier de ces services totalement gratuits, il suffit de vous inscrire à l'accueil du Commissariat.

Le Centre d'Intervention et de Secours de Wittenheim

Géré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin (SDIS), il est fort d'un effectif de huit Sapeurs-Pompiers Professionnels, 45 Sapeurs-Pompiers Volontaires domiciliés sur la commune et 70 Sapeurs-Pompiers Volontaires provenant de différents centres de secours du département.

Du lundi au samedi de 7h00 à 19h00, le centre fonctionne en garde active nécessitant la présence du personnel au centre de secours avec une mixité professionnels/volontaires. Les journées sont rythmées par la vérification du matériel, la formation continue et l'éducation physique, lorsqu'il n'y a pas d'intervention.

En dehors de ces heures ce sont les sapeurs-pompiers volontaires domiciliés sur la commune qui sont de garde à tour de rôle.

En plus des 1700 interventions effectuées en 2011, les Sapeurs-Pompiers en partenariat avec les écoles et les MJC de la ville, organisent des rencontres qui permettent de sensibiliser les jeunes et moins jeunes aux gestes de premiers secours.

Depuis début d'année, le Centre de Secours est également devenu un centre de formation. 14 formateurs sont sur le site et proposent des formations de Premiers Secours (SAP1 et SAP2) ainsi que des exercices de grimpe ou de risques chimiques. Les élèves sont accueillis en session de 10 à 14 élèves.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers, quant à elle, est présente lors de manifestations organisées par la Ville, telles que la fête de la musique ou encore le festival Witt'O Bio.

En 2011, l'Amicale a créé avec le soutien de la Ville de Wittenheim une section Jeunes Sapeurs-Pompiers, permettant à 17 jeunes wittenheimois d'accomplir des actes de citoyenneté et bien sur, de découvrir les différents aspects de cette fonction.



FEUX DE FORÊT

Nous vous rappelons que, par Arrêté Préfectoral, il est interdit d'allumer du feu en forêt et ce jusqu'à une distance de 200 m des bois, des forêts, plantations ou reboisements et ceci du 15 mars au 15 octobre.

Les Brigades Vertes

La Brigade Verte est un organisme de la fonction publique territoriale au service du Conseil Général du Haut-Rhin et des Communes ayant adhéré au syndicat mixte. Les Maires de ces Communes sont placés au centre du dispositif. La Brigade Verte travaille en partenariat avec toutes les autres institutions du territoire : la Région, le Conseil Général, la Gendarmerie, la Police, etc.

Une soixantaine de Gardes Champêtres sont répartis sur les 10 postes du département.

Avec plusieurs milliers d'interventions chaque année, les domaines d'activités des Brigades Vertes sont aussi variés que le permettent les compétences des Gardes Champêtres (circulation, dépôt d'immondices, animaux, dégradations et vols, chasse, voirie, pollutions, forêt, pêche et feux). Leur omniprésence sur le terrain et leur répartition dans tout le département du Haut-Rhin font des Brigades Vertes les garants de la préservation du patrimoine naturel, rural et urbain. Au service des Maires, les Brigades Vertes se veulent également une police de proximité pouvant répondre 7/7 jours à de nombreuses sollicitations.

RISQUE DE NOYADE

La baignade doit rester synonyme de vigilance. Afin de passer l'été en toute sécurité quelques règles sont à respecter :

- choisissez des zones de baignades surveillées
- ne surestimez pas votre forme physique et ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade
- ne quittez pas vos enfants lorsqu'ils jouent au bord ou dans l'eau
- apprenez-leur à nager le plus tôt possible
- équipez-les de brassards homologués.

Depuis 2004, les piscines privées doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité aux normes. L'absence de cet équipement est passible d'une amende de 45 000 €.

Devenir Jeune Sapeur-Pompier volontaire

Le Centre d'intervention et de Secours de Wittenheim accueille 17 Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) : 12 garçons et 5 filles. Ils ont tous le même parcours et veulent devenir un jour Sapeur-Pompier volontaire.

Tout jeune entre 12 et 16 ans peut aspirer à devenir JSP. Pour cela, il faut passer un test sportif ainsi qu'un test écrit qui comprend des questions de français, de mathématiques et de logique. Enfin, une visite médicale est obligatoire pour savoir si les conditions physiques du jeune sont compatibles avec le métier de Sapeur-Pompier.

Tout au long de l'année et plus particulièrement en période de sécheresse, les Gardes Champêtres sont extrêmement vigilants quant aux feux en milieu rural qui constituent souvent un risque menaçant les riverains, la faune et la flore. L'écobuage (débroussaillage par le feu), interdit par Arrêté Préfectoral, est une cause fréquente des feux en milieu rural.



Numéros de téléphone à retenir :

Brigade verte : 03 89 74 84 04.

Police : 17

Commissariat de police : 03 89 62 51 00

Pompiers : 18

Centre de Secours : 03 89 52 70 66



La formation dure quatre ans et permet de devenir «équiper incendie». Huits formateurs sont là pour leur apprendre les bases du métier. L'aspirant Sapeur-Pompier a jusqu'à l'âge de ses 18 ans pour passer le brevet de cadet et pouvoir ainsi partir en intervention.

Pour devenir Jeune Sapeur-Pompier, contactez le Centre de Secours au 03.89.52.70.66

Opération Haut-Rhin Propre : Les Services Techniques de la Ville mobilisés !

Cette année encore, la Ville de Wittenheim a participé à l'opération Haut-Rhin Propre le 28 mars dernier. Cette opération, organisée par le Conseil Général du Haut-Rhin, a pour but de sensibiliser le public à la prolifération des déchets sur les voies publiques, les forêts et dans les cours d'eau du département.

Qu'est ce que la Journée Haut-Rhin Propre ?

Tous les ans depuis 1990, le Conseil Général du Haut-Rhin organise un week-end de grand nettoyage de la nature grâce au soutien et à l'action des collectivités en charge des déchets, des communes, des écoles, de nombreuses associations et bénévoles. Ces derniers réalisent sur le terrain un véritable « nettoyage de printemps » en ramassant les déchets abandonnés dans la nature. Leur engagement pendant ces jours constitue un indéniable éloge à la nature qui fait écho au libellé de la campagne Haut-Rhin Propre : « Si chacun réduit ses déchets, c'est la planète qui gagne ».

L'action de la Ville de Wittenheim

Les 34 agents des Services Techniques comprenant le service espace vert, le service des eaux et les agents du Centre Technique Municipal ont mis de côté leurs tâches habituelles et même, pour certains, leur jour de repos, pour améliorer votre cadre de vie et débarrasser la Ville des déchets les plus divers.



Ramassage des déchets près du Collège Marcel Pagnol



Ramassage des déchets au bord de la route D430



Ramassage de déchets dans les champs



Collecte de papiers et de canettes près de Trioplast

De 6h du matin à 13h30, ils ont sillonné les rues et les chemins de Wittenheim à la recherche des débris abandonnés. Ils ont ramassé l'équivalent du contenu de deux bennes de 30m3 comme par exemple : des radios, des vélos, des batteries de voitures, des radiateurs hors d'usage ou encore des pneus et même un joint de culasse. Bien sûr, ils ont également collecté un nombre incalculable de canettes et de papiers. L'endroit le plus pollué par toutes ces immondices se trouve le long de la voie ferrée dans le quartier Jeune-Bois. Un endroit très discret où les personnes mal attentionnées jettent les objets dont elles ne trouvent plus l'utilité ou dont le ramassage est payant (comme les pneus par exemple).

Histoire

Brève rétrospective sur une dame de 125 ans : La Caisse de Crédit Mutuel de Wittenheim-Ruelisheim

La fondation de la Caisse de Wittenheim se place dans le mouvement coopératif d'épargne et de Crédit Mutuel en milieu rural, alors prôné par François Guillaume Raiffeisen au milieu du XIXe siècle. Ce modèle prit pied en Alsace à partir de 1881.

Fondation et débuts de la Caisse d'Epargne et de prêts de Wittenheim

A Wittenheim, ce furent 25 villageois qui se retrouvèrent, en mairie, le 4 décembre 1887, dans la salle du Conseil, pour tenir l'assemblée fondatrice. Jacques Silbermann, dirigeant du mouvement Raiffeisen pour la Haute Alsace, parraina les débats. Fortuné Baumgartner fut élu président du Conseil d'administration. Le Conseil de Surveillance était présidé par Sébastien Baumgartner, maire de la commune. Sébastien Gegauff, futur maire, puis sénateur fut élu caissier-comptable pour une durée d'un an renouvelable.

Le premier prêt fut accordé à Annette Mauses en date du 17 janvier 1888, soit un montant de 320 marks, remboursables sur 10 ans. En 1885, le petit village ne comptait que 1155 habitants, en grand nombre des journaliers ou d'ouvriers. La ligne de tramway faisant la jonction avec Mulhouse fut inaugurée fin août 1888. Les dirigeants de la société textile Kullmann & Cie, quant à eux, démarrèrent leur activité industrielle à Wittenheim en mars-avril 1892.

A partir de cette époque, la localité ne cessa d'évoluer face à de nouveaux besoins sous la contrainte d'une population en croissance constante. L'activité de la jeune Caisse fut au cœur de cette nouvelle dynamique : tantôt acteur, tantôt bénéficiaire de l'évolution sociale et économique.

On note qu'en 1898, après la construction d'une nouvelle filature, la Caisse d'Epargne et les dirigeants de la société Kullmann & Cie passèrent une convention pour un financement partagé des prêts à octroyer aux ouvriers pour la construction de leurs nouvelles maisons. A l'aube du 20^{ème} siècle survint l'aventure de la potasse. Après les sondages exploratoires de 1906, l'activité minière proprement dite débuta à Wittenheim fin 1913.

L'essor économique qui en résulta draina un regain de populations nouvelles et se répercuta de diverses manières sur l'activité de la Caisse d'Epargne et de Prêts. Ainsi, fin 1914, cette dernière comptait 205 sociétaires ce qui équivalait à environ 40 % des ménages du lieu.

Durant le premier quart de siècle de son existence, la Caisse conserva une vocation agricole et se doubla d'une coopérative d'achat ouverte à ses membres. Elle finança les opérations locales de remembrement ordonnées par le gouvernement pour l'ensemble des communes au tournant du siècle. Sa vocation sociale s'affirma aussi en

1913 par la création d'une Caisse de soutien en cas de décès des sociétaires. Il y a cent ans déjà, l'institution séduisit le monde associatif puisqu'elle comptait déjà trois associations parmi ses membres avant 1910. Aujourd'hui ce sont plus d'une centaine qui sont clientes.

Evolution et rôle socio-économique

Il est surtout notoire que cette institution finança très tôt les projets d'intérêt général tant à Wittenheim qu'ailleurs. Au terme de quatre opérations conclues avant 1914, la commune de Wittenheim emprunta un capital de 48 000 marks pour financer divers projets.

On comprend que l'interminable et sanglant conflit de 1914-18 constituait un pallier dans le développement de l'activité de la Caisse. Cependant, par solidarité avec les sociétaires appelés au front, ses administrateurs leur allouèrent par deux fois un pécule et votèrent un crédit pour les familles dans le besoin.

Dès le 30 novembre 1918, la commune eut à nouveau recours à la Caisse d'Epargne et de Prêts pour un emprunt de 20 000 marks destinés à financer des travaux permettant aux démobilités de se procurer des ressources. Par la suite, durant les années 1920, la commune, poussée vers la modernité, eut recours à la Caisse de manière répétée pour financer ses divers projets : l'adduction d'eau, la pose du réseau de gaz de ville, l'électrification du tramway, l'assainissement du village et de la Cité Kullmann ainsi que d'importants travaux de voirie. Notons qu'à titre particulier la Caisse prodigua aussi une aide soutenue à l'urbanisation de la commune. Elle prêta son concours financier aux habitants désireux d'accéder à la propriété dans le cadre de la loi Loucheur portant sur l'aide au financement des constructions nouvelles. En 1936, ce partenariat fut suspendu suite à une circulaire ministérielle. La commune dut se financer auprès du Crédit Foncier.

L'époque récente

Dans l'immédiat après-guerre, en attendant l'attribution des dommages de guerre pour la reconstruction des maisons endommagées, la Caisse finança les réparations immobilières. A partir des années 1950, les accords de prêts à la construction et d'accès à la propriété se firent de plus en plus nombreux avec un pic vers 1965.

L'embellie se poursuivit grâce au dynamisme de son directeur Jean Philippe Riedlinger, actif durant 33 ans, d'abord aux côtés

d'Armand Lehr, puis en qualité de directeur de 1968 jusqu'en 1990.

La nécessité de disposer de nouveaux locaux s'imposa. L'immeuble acquis avant guerre fut abandonné au profit d'une construction nouvelle implantée sur une artère vive, inaugurée le 31 mai 1953, agrandi une première fois en 1970, puis à nouveau en 1993. Les décennies 1970-80 se caractérisèrent par une irréversible mutation socio-économique du fait de l'arrêt définitif des activités industrielles historiques dans la commune. La stèle en bronze placée en façade de la Caisse symbolise le long cheminement de l'institution financière vers la prospérité grâce aux activités passées : l'agriculture, le textile et la potasse !

Le seul des années 1980-90 constitua un autre tournant, en une décennie la société toute entière se convertit des retraités d'espaces aux guichets automatiques, puis au paiement direct au moyen de cartes à puce. Enfin, rappelons que le partenariat entre la Caisse de Crédit Mutuel et la Ville de Wittenheim fut renoué dès 1945 puis renouvelé répétitivement à l'initiative d'Armand Lehr, gérant de la Caisse, et par la suite premier adjoint au maire, Fernand Tschmacher (photo ci-



contre), membre du Conseil de surveillance à partir de 1962 et secrétaire général de mairie durant de longues décennies, fit à son tour appel à l'institution locale de crédit. Par les emprunts qu'elle consentit à la commune, l'institution contribua au renouveau de la ville tel qu'il résulte à la fin des années 1950. En vérité, la Caisse de Crédit Mutuel permet et permet encore la réalisation de nombreux équipements publics qui contribuent au bien-être de ses habitants. Cette relation, que l'on peut qualifier de privilégiée, se poursuit encore à l'heure présente et s'étend également à la MZA.

Acteur économique et social de premier plan dans la vie communale, cette institution financière a perdu le monopole bancaire sur la place depuis fort longtemps. Cependant, face à un système bancaire trop souvent enclin à donner priorité aux chiffres et aux bilans, elle veut rester fidèle à l'esprit mutualiste des fondateurs d'il y a 125 ans. Sa devise originelle, jamais reniée, restera pour longtemps encore « aider et servir », cela avec des outils modernes de gestion adaptés aux constantes mutations de tous ordres.

Jean-Charles WINNLEN

Une AMAP bientôt à Wittenheim !

RhénAmap est une association fondée en novembre 2010 à l'initiative de producteurs et d'amapiens pour développer et pérenniser les AMAP du Sud Alsace. Aujourd'hui, elle regroupe près d'une trentaine de producteurs et 1200 familles sur 7 lieux de distribution. Ce sont près d'une dizaine de producteurs locaux, faisant partie du réseau RhénAmap, qui proposeront d'ici juillet des paniers de produits frais, locaux et de saison, une fois par semaine à la Halle au Coton.

Les AMAP, qu'est ce que c'est ?

Les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) existent en France depuis le début des années 2000. Elles proposent un mode de consommation alternatif dont les objectifs sont triples :

- 1 - Économiques et sociaux afin de pérenniser les fermes locales et permettre aux producteurs de vivre dignement de leur travail.
- 2 - Environnementaux afin de réduire notre empreinte carbone en remplissant nos assiettes de produits de qualité, frais et de saison, issus de l'agriculture de proximité.
- 3 - Écologiques afin de favoriser l'agriculture biologique en permettant aux producteurs d'entamer plus rapidement la phase de conversion vers le bio de leur exploitation.



Les AMAP, comment cela fonctionne ?
Le plus souvent, une AMAP a le statut d'association. Les producteurs de produits locaux et bio deviennent membres de cette association et proposent aux consommateurs appelés également «amapiens» de s'abonner pour une année à la distribution des paniers. Il y a donc autant d'AMAP qu'il y a de produits proposés (voir l'encadré ci-dessous) et chaque consommateur choisit, en fonction de ses goûts et de ses besoins, les produits auxquels il voudra s'abonner.

Des distributions de paniers d'essai seront organisées le mercredi 27 juin, de 18h30 à 19h30 à la Halle au Coton. Suite à cette distribution, vous pourrez, si vous le souhaitez, souscrire un contrat définitif avec les producteurs de votre choix et venir chercher ensuite vos paniers toutes les semaines à cette même heure, le mercredi. La fréquence des distributions varie d'un producteur à l'autre et peut être hebdomadaire, bi-mensuelle, mensuelle ou bi-annuelle.

Les AMAP à Wittenheim

Des distributions de paniers d'essai seront organisées le mercredi 27 juin, de 18h30 à 19h30 à la Halle au Coton. Suite à cette distribution, vous pourrez, si vous le souhaitez, souscrire un contrat définitif avec les producteurs de votre choix et venir chercher ensuite vos paniers toutes les semaines à cette même heure, le mercredi. La fréquence des distributions varie d'un producteur à l'autre et peut être hebdomadaire, bi-mensuelle, mensuelle ou bi-annuelle.

Les producteurs

- Pierre-Paul KOEHL, AMAP Potager de la Thur à Ruelisheim : Maraîcher.
- Pierre-Paul KOEHL, AMAP Salade de Fruits à Ruelisheim : Arboriculteur
- Joël PFAUWADEL, Amap Ferme des Dahlias (vache) à Bernwiller : Elevéur - produits laitiers
- Olivier et Emilie Rominger, AMAP Le CabriOLait (chèvre) à Mollau : Elevéur - produits laitiers
- Nathalie LATUNER - Ferme HELL - Amap Ferme Hall (porc) à Schwoben : Elevéur
- Jean-François MARCHAUDON, Amap La Ferme de la Rose Blanche (poulets) à Schoenensteinbach : Elevéur
- Julien & Sébastien BETTER, AMAP Charolais (boeuf) à Aspach le Haut : Elevéur
- Véronique THEVENOT, Douceurs sauvages (Pâtes fraîches) à Didenheim : Artisan
- Hazael BONHART, Amap Cézamie (Pain) à Widsensolen : Artisan

Pour découvrir les AMAP, rencontrer les producteurs, déguster leurs produits et vous inscrire pour les paniers d'essai, vous êtes cordialement invités à la réunion publique du lundi 25 juin, qui se tiendra à 20h dans la salle Albert Camus de Wittenheim (1A rue des Mines).

Appel à photos

Dans le cadre de la Fête du Centenaire de la Cité Théodore qui aura lieu courant septembre, l'Association pour la Sauvegarde du Chevalement Théodore est à la recherche de photographies anciennes du quartier Théodore. Vous pouvez déposer vos photos ou les faire scanner auprès de Monsieur Roger Sick. Tél. **03.89.62.07.32** ou auprès de Monsieur Schoenecker au **03.89.62.08.33**



Le vélo à portée de tous!

Découvrir la région mulhousienne, partager un moment agréable en famille ou avec des amis, faire du sport, prendre soin de sa santé, préserver l'environnement naturel... Les bonnes raisons de se déplacer à vélo ne manquent pas.



Le Pays de la Région Mulhousienne, qui regroupe les 38 communes de l'Agglomération Mulhousienne et de la Bande Rhénane, a réalisé une carte des aménagements cyclables nommée «A vélo autour de Mulhouse» pour vous aider à choisir vos itinéraires. Vous y trouverez la totalité des pistes et bandes cyclables, les itinéraires jalonnés et les principaux services à la disposition du cycliste. Plus de 250 kms d'aménagements cyclables situés en ville, le long des canaux ou à l'intérieur des forêts sont à votre portée ! Elle est, d'ores et déjà, disponible à l'accueil de la Mairie de Wittenheim.

Concours des Maisons Fleuries

Les inscriptions sont ouvertes pour le concours des Maisons Fleuries. Une nouvelle catégorie existe depuis 2011 : «Jardin et potager visibles de la rue». Renseignements et inscriptions à la Mairie, secrétariat des Services Techniques. Tél. **03.89.52.85.10** ou mail : techniques.mairie@wittenheim.fr.

INSEF-INTER une association pour l'emploi !

Acteur de l'économie sociale et solidaire depuis 1988, INSEF-INTER est une association agréée par l'Etat qui œuvre dans le champ de l'insertion par l'activité économique. Elle permet à des personnes en difficultés de trouver ou de retrouver une place active dans la société. Notre domaine d'intervention : les professionnels en cas de surplus d'activité ou d'absence de personnel (notre association répond aux clauses d'insertion) et les particuliers dans le cadre des services à la personne (ménage, repassage, jardinage,...). Rens. : www.insef-inter.fr
Tél : **03.89.51.23.60 / 06.06.82.96.10** - Fax : **03.89.51.23.69**
Permanence à la Mairie de Wittenheim : bureau 43.

Changement de date pour la Fête de la République

Cette année, la Fête de la République aura lieu le 14 juillet à la MJC Théodore. Venez nous rejoindre nombreux à partir de 20h00 pour la retraite aux flambeaux dans les rues de Wittenheim, suivi du grand bal populaire animé par l'orchestre Melody Boy's. Petite restauration et buvette sur place.
Rens. Service Culturel et Sportif. Tél. **03.89.52.85.10**

Journée Défense et Citoyenneté : étape du parcours citoyen

Un jeune de 16 ans doit se faire recenser en mairie afin d'être en règle vis-à-vis de la loi jusqu'à ces 18 ans. Cette inscription permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté, obligatoire pour passer certains diplômes (bac ou permis de conduire), mais également l'automatisation de l'inscription sur les listes électorales lors de ses 18 ans.



Renseignements en mairie :

Service Population : Tél. **03.89.52.85.10**

Service des eaux : démarches à effectuer en cas d'emménagement ou de déménagement



N'oubliez pas de déclarer votre emménagement ou déménagement auprès du Service des Eaux de la Mairie.

Vous pouvez communiquer votre consommation par téléphone au **03.89.52.99.02** ou bien effectuer vous-même un relevé et remplir le formulaire disponible sur le site internet dans la rubrique «Formulaire compteur d'eau».

Cette démarche vous permettra d'éviter une facturation supplémentaire.

Travaux dans les locaux de la Mairie de Wittenheim

Le service Population de la Mairie de Wittenheim fait peau neuve afin de servir au mieux nos concitoyens. Dorénavant le service s'organise de la façon suivante :

- Bureau 12 : Missions de prévention-sécurité et proximité.
 - Bureau 14 : Pièces administratives, passeports et cartes d'identité.
 - Bureau 15 : Formalités pour les personnes étrangères.
 - Bureau 16 : Demandes et formalités relatives aux élections et inscriptions sur le fichier domiciliaire.
- Les permanences associatives et la médiation s'effectuent au bureau 43, situé à l'étage, à côté de la salle du Conseil Municipal.

Printemps de la photo



Les 10 et 11 mars derniers s'est déroulé la première édition du Printemps de la photo organisé par la Ville et l'OMSL. Cette édition était placée sous le parrainage de Monsieur Bernard BIRSINGER. Au cours du week-end, 180 personnes ont voté pour désigner leur coup de cœur photographique parmi les oeuvres des 10 exposants. Monsieur BOGENSCHUTZ a remporté le Grand Prix de la Ville, qui lui a été remis par Monsieur le Maire et l'Adjoint Philippe RICHERT.

Les Mercredis du Basket



Antoine HOMÉ a échangé quelques balles avec les jeunes basketteurs de Wittenheim le 21 mars dernier, dans la salle Pierre de Coubertin, lors de l'opération «Les mercredis du basket» animée par l'USW Basket accompagné de basketteurs pro du FCM. Au programme de cet après-midi pour les jeunes de l'USW : des ateliers, des concours et des séances de dédicaces...

Concert de l'Orchestre à l'École



Les enfants ont fait partager leurs progrès lors du Concert du projet Orchestre à l'École qui a eu lieu le 13 avril. Les parents des musiciens ont pu découvrir les morceaux choisis comme autant de sucreries à déguster puisque le thème de ce concert était «Chants sons à goûter» (voir notre article dans le bulletin municipal n°75). Antoine HOMÉ a souligné l'originalité de l'initiative et la réussite du projet reconduit chaque année.

Remise de livres par La Renaissance



Le 2 avril dernier, l'École Bastian a reçu une dotation de 150€ de livres par l'association de la Renaissance Française en présence de Monsieur le Maire, Antoine HOMÉ, et de l'inspectrice d'académie.

L'École Raymond Bastian a été choisie cette année par l'Académie de Strasbourg car elle a réhabilité une ancienne BCD avec l'aide de parents d'élèves. Monsieur le Maire a souligné l'importance de la lecture et a remercié chaleureusement au nom de la municipalité, les mamans d'élèves présentes pour leur implication dans l'aménagement de la bibliothèque.

Plantation du Chêne des Enfants



Le 3 avril dernier Monsieur le Maire, Antoine HOMÉ, l'adjoint Arnaud KOEHL et la conseillère municipale déléguée Thérèse ANZUINI ainsi que le Conseil Municipal des Enfants ont planté un nouveau chêne afin de célébrer les 160 enfants nés à Wittenheim en 2011. Il a été planté à l'angle de la rue du Languedoc et de la rue du Docteur Albert Schweitzer.

Le Festival Ramdam



Le Festival Ramdam s'est tenu les 31 mars et 1er avril. Comme chaque année, le public était au rendez-vous pour découvrir les auteurs, leurs livres et les spectacles proposés par la MJC et ses partenaires sur le thème, cette année « Plein Sud ».

Conformément au règlement du Conseil Municipal adopté à l'unanimité, chacun des groupes du Conseil Municipal dispose d'un espace d'expression, en proportion des résultats obtenus à l'occasion des élections municipales des 9 et 16 mars 2008.

Investissement et Budget maîtrisé ne sont pas incompatibles !

Notre Ville s'est engagée dans une politique d'investissements et de projets structurants, conformément au programme municipal.

Le Parc de Détente Familiale, dont le projet est maintenant bien défini, a été conçu dans une logique de démocratie participative avec un conseil consultatif constitué de délégués du conseil des sages et des conseils de quartier et avec des jeunes du lycée Don Bosco, de Sahel Vert et du Conseil Municipal des Enfants (CME). Ce sera un lieu unique où la population trouvera un espace de détente naturel et où les enfants pourront également se distraire grâce aux divers jeux et espaces qui leurs seront dédiés.

D'autres structures vont également être refondées afin de créer une vraie dynamique sociale et de privilégier le lien et le dialogue entre les associations, la collectivité et les habitants. La mutation du Cercle Sainte-Marie en un lieu qui accueillera non seulement le nouveau Centre Social et Familial mais également le Service Jeunesse de la Ville en est un excellent exemple.

Tous ces projets s'accompagnent d'une gestion exemplaire des finances de la Ville : dépenses de fonctionnement maîtrisées, faible endettement, bon autofinancement et cela sans augmentation des impôts locaux. Ajoutons que le Budget 2012 a été voté à l'unanimité par l'ensemble du Conseil Municipal. Preuve, s'il en est, que de beaux projets ne sont pas incompatibles avec un Budget maîtrisé et une gestion rigoureusement réfléchie des finances de notre Ville.

Antoine HOMÉ et le Groupe Majoritaire
« Entente Citoyenne pour WITTENHEIM »

Pour une maison de sante pluridisciplinaire à wittenheim !

La situation actuelle de la médecine de proximité est caractérisée par une tendance lourde, la raréfaction du nombre de médecins. 10% seulement des jeunes médecins diplômés en médecine s'installent comme généralistes ; de préférence en ville. Que deviendront les quartiers périurbains sans médecin ?

Les maisons de santé pluridisciplinaires, réponse pertinente au risque de désertification médicale ? Ces maisons devraient regrouper plusieurs médecins généralistes et des professions paramédicales qui s'engagent dans un projet de santé global. Maintenir des généralistes dans la ville est important. Surtout pour les personnes âgées qui restent le plus longtemps possible à domicile. Si nous ne faisons rien nous serons en situation de manque d'offre médicale dans les années à venir. Le moyenne d'âge des médecins est élevée et les plus anciens fatiguent, quant aux exigences des patients elles augmentent. C'est à la collectivité d'être le maître d'oeuvre du projet, et aux élus locaux de s'assurer de ne pas construire une coquille vide, de s'entourer de professionnels et d'expliquer les enjeux et les attentes des différentes parties prenantes.

Votre ville - vos initiatives - le changement - Maurice HAFNER - Annick HAVE - Rosine HARTMANN

Il reste beaucoup à faire

Après plus de quatre années de mandat, les citoyens de Wittenheim attendent toujours la mise en place de promesses du maire qui concerne le quotidien des habitants. Le maire avait promis la mise en place d'agents de la ville assermentés pour faire respecter la zone bleue. Il y a toujours eu la réputation de prise en compte de la problématique pour la zone bleue, mais dans la pratique, les agents de la ville ne sont pas toujours plus nombreux que les agents de la police municipale. Si nous ne faisons rien, dans un sonnet de la ville, nous aurons toujours un moteur, c'est un gros problème qui empêche la vie des habitants : le sonnet a été acheté, mais inutilisé. Des arrêtés réglementant certains accès comme aux abords des Eglises ne sont pas respectés, à quoi servent ces arrêtés si on ne les fait pas appliquer. Trop de véhicules stationnent sur les trottoirs supprimant toute circulation à pieds, on fait quoi ? De nombreuses pistes cyclables servent de parking pour les voitures, ce qui oblige les cyclistes à rester sur la route ; la réglementation encadrant l'usage des outils à moteur (tondeuses, motoculteurs...) n'est pas respectée. Ce que demandent les Wittenheimois c'est déjà qu'on s'occupe de leur quotidien avant toute autre considération ; les grands projets c'est bien, mais la vie quotidienne des wittenheimois se doit aussi d'être respectée.

« Unis pour Wittenheim » - Patrick Pichene - Sylvie Schaffhauser - pichene@wittenheim.com

François II élu et maintenant ?

Deux grandes orientations nous semblent fondamentales :
- le mieux disant social (respect de la liberté absolue de conscience avec l'application sur tout le territoire de la loi de 1905 qui organise la laïcité), le mieux disant social (extension à tout le territoire du régime local de sécurité sociale favorable aux salariés),
- agir pour que l'Europe protège les peuples de la mondialisation débridée en mettant en place des réglementations démocratiques, sociales et écologiques.

Alternative républicaine et écologique/Claudette RIFFENACH et Philippe DUFFAU

EN ROUTE VERS DE LA MUSIQUE

Les îles à l'honneur
AVEC CHEIHK SOULAIMAN

FOUR FOUR

FOUR

FOUR

FOUR

FOUR

CENTRE VILLE DÈS 19H

8 SCÈNES

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

ESPACE JEUNES AVEC DJ ET DANSE

+ D'INFOS SUR WITTENHEIM.FR

